

DISPOSITIF

Préparation au concours

Educateur/éducatrice principal des APS de 2^{ème} classe

Pour l'accès à cette préparation un test est programmé. Selon votre résultat, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de 7 jours organisée dans un format mixte (5 j en présentiel + 2 à distance) permettant de renforcer les compétences en en communication écrite : analyse, synthèse, argumentation) avant de suivre la préparation, ou être réorienté(e) vers un parcours de formation continu à définir avec votre collectivité si les

↳ Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternant des temps de formation en présentiel et à distance), toutefois celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

	Concours interne	Concours externe	3 ^{ème} concours
Epreuves d'admissibilité	<p>Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles portant sur l'organisation des activités physiques et sportives Méthodologie – Travail en mode projet – devoirs à distance – concours blanc en présentiel – ressources à distance Présentiel : 24 h / 4 jours (dont 3 h concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3h x 3 devoirs = 9 h)</p> <p>Réponses à des questions sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales Méthodologie – devoirs à distance – concours blanc en présentiel – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours (dont 3 h concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h x 3 devoirs = 9 h)</p>	<p>Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles portant sur l'organisation des activités physiques et sportives Méthodologie – Travail en mode projet – devoirs à distance – concours blanc en présentiel – ressources à distance Présentiel : 24 h / 4 jours (dont 3 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3h x 3 devoirs = 9 h)</p>	<p>Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles portant sur l'organisation des activités physiques et sportives Méthodologie – Travail en mode projet – devoirs à distance – concours blanc en présentiel – ressources à distance Présentiel : 24 h / 4 jours (dont 3 h concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3h x 3 devoirs = 9 h)</p> <p>Réponses à des questions sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales Méthodologie – devoirs à distance – concours blanc en présentiel – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours (dont 3 h concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h x 3 devoirs = 9 h)</p>
Apport de connaissances	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>
Epreuves d'admission pour les admissibles	<p>Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Jury blanc – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>	<p>Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Jury blanc – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>	<p>Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Jury blanc – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>

Pour connaître la programmation des préparations sur votre région, rendez-vous sur notre site www.cnfpt.fr puis géolocalisez-vous en choisissant votre département (menu déroulant) puis en 3 clics : entrez par la rubrique Evoluer/Préparations aux concours et examens/Je souhaite préparer un concours ou un examen.

Rappel : L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen. L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que l'agent lui-même doit réaliser auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>